

**Montrouge, le 15/11/00**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

L'UNAAPE approuve la décision du gouvernement d'établir un moratoire sur les farines carnées dans l'alimentation animale.

Toutefois, en l'absence d'harmonisation des législations des autres pays en matière de sécurité alimentaire, les parents d'élèves ne pourront être totalement rassurés que par la consommation exclusive de viandes bovines dont la traçabilité permettra de garantir l'origine et la qualité. Il semble qu'à ce jour, les viandes d'origine française répondent le mieux à notre attente.

Lors de la réunion du 14/11/00 avec les Fédérations et Unions de Parents d'Elèves et la FNSEA, l'UNAAPE a proposé la mise en place d'une charte de sécurité élaborée avec l'ensemble des intervenants dans la préparation des repas de cantines scolaires (gestionnaires d'établissements, entreprises de restauration collective, associations de parents d'élèves, collectivités locales).